



L'AMVANO est la seule structure de votre région entièrement dédiée aux Allocataires de la CARMF, Médecins retraités avec ou sans activité libérale, Veuves et Veufs des deux régions normandes.

Elle est l'une des 16 Associations régionales regroupées au sein d'une organisation nationale : la FARA (Fédération des Associations Régionales des Allocataires de la CARMF) qui est reconnue comme interlocuteur par la Caisse de Retraite et les Pouvoirs Publics.

L'AMVANO accueille les Allocataires domiciliés dans la région, qu'ils y aient exercé ou non. Elle a une section dans les 5 départements hauts et bas-normands.

Son but est de permettre à ses membres de recevoir des informations sur la Retraite, de se retrouver ou de se connaître au cours de réunions régionales et départementales\*, de participer à des voyages organisés\*\*, de bénéficier éventuellement d'une entraide confraternelle et surtout de participer, par l'intermédiaire de la FARA, à la défense de nos 3 Régimes de retraite auprès de la CARMF et des Pouvoirs Publics. L'AMVANO se préoccupe également des problèmes spécifiques des Confrères cumulant leur retraite avec une activité libérale.

Plus l'AMVANO aura d'adhérents, plus elle aura de chances d'être écoutée. Si vous souhaitez vous joindre aux 300 membres de notre Association, ou si vous renouvez votre adhésion, veuillez adresser le bulletin ci-joint pour 2013 au Trésorier régional avec le montant de votre cotisation (30 ou 15 €) dans laquelle est incluse la redevance à la FARA.

Avec les sentiments dévoués du Bureau de l'AMVANO



## APPEL DE COTISATION 2024

**BULLETIN d' ADHESION ou de RENOUELEMENT** (à remplir en lettres capitales)

1<sup>er</sup> Janvier 2024 au 31 Décembre 2024

NOM..... PRENOM.....

ADRESSE.....VILLE.....

N° TEL.....E-MAIL.....

Médecin retraité avec ou sans cumul  Conjoint survivant  Veuve de moins 60 ans ou Médecin en invalidité

**COTISATION** : Veuve de médecin, Veuve de moins 60 ans ou Médecin en invalidité : 15 Euros

Médecin retraité avec ou sans cumul : 30 Euros

**\*Souhaite participer aux réunions départementales autres que celles du département** : oui  non

**\*\*Souhaite recevoir les propositions pour les voyages 2024** : oui  non

Règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'AMVANO  
à adresser au Trésorier : Docteur Gérard JENVRIN  
7 rue du Pré Plat 61000 SAINT GERMAIN du CORBEIS